

# Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

JEUDI 20 MARS 1980 - No 55 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

## LES INSTITUTEURS DANS LA RUE

- Les mouvements de grève se poursuivent
- Manifestation à Paris



Le mouvement des instituteurs et institutrices contre les fermetures de classes maternelles et primaires se développe dans la banlieue parisienne. Mercredi matin, le Syndicat National des Instituteurs (SNI) organisait à Paris une manifestation nationale contre la politique gouvernementale dite de «redéploiement» qui se concrétise par des fermetures de classes et des suppressions de postes.

Jeudi, c'est le tour de l'enseignement secondaire. Cinq syndicats, SNES - SGEN - SNEP - SNEPT / CGT et SNC, plus 21 sections départementales du SNI, appellent à une grève de 24 heures. Le SGEN / CFDT et le SNI appellent d'ores et déjà à une autre grève des écoles parisiennes le 27 mars.

A Paris et en banlieue, les occupations d'écoles par les parents se multiplient. Alors que 21 écoles sont occupées, 8 autres se préparent à l'être.

Lundi, la grève des personnels d'éducation et de surveillance, appelée par les cinq syndicats, a selon eux été suivie par 60 à 100 % des personnels concernés.

La grève se poursuit pour l'abrogation de la circulaire Bonnet et du décret Imbert, dans de nombreuses facultés. Mardi, les étudiants de Rennes ont rejoint le mouvement.

Les élèves de 27 écoles normales, réunis mardi en coordination, ont décidé de reconduire ou d'engager des mouvements de grève. Ils manifestaient mercredi avec les instituteurs, dans un cortège séparé.

### Quand Beullac parle «d'agitateurs professionnels»

Mardi soir sur Antenne 2, aux informations de 20 h, Christian Beullac a nommé accusé le Quotidien du Peuple, Libération et Rouge d'être des agitateurs professionnels et en quelque sorte d'être les instigateurs de la grève dans les écoles maternelles et primaires de Paris. Selon le ministre de l'Éducation nationale, s'il n'y avait pas ces journaux, pour fomentier la grève, la majorité des instituteurs seraient favorables à la concertation.

Le ministre de l'Éducation nationale a également fait part de ces propos sur France-Inter.

## 3 mois de loi Pelletier, 3 mois de répression

Lire page 7

## Pour joindre la parole aux actes, la venue d'Arafat en France doit s'accélérer

Lire page 8

En marge de l'affaire Marchais

## L'histoire refaite

Lire page 2

### Marée noire

## UNE PETITION CIRCULE

Alors que l'épave du *Tanio* continue de fuir, que 1 500 militaires «nettoient» le sable et les rochers, les populations sinistrées, elles, interpellent le gouvernement et les pouvoirs publics. A Ploumanac'h une pétition circule :

«La population de Ploumanac'h, sinistrée pour la troisième fois par la marée noire, en a assez. Elle est indignée par le retard apporté au plan Polmar (...). Elle proteste énergiquement contre la lenteur, l'insuffisance opérationnelle des hommes et du matériel efficace. Elle exige que des dispositions, à la mesure du désastre, soient prises de toute urgence par les pouvoirs publics pour nettoyer les rochers et les plages, pour empêcher l'aggravation de la pollution, notamment celle qui pourrait parvenir de la partie immergée du *Tanio*. La population de Ploumanac'h ne supportera pas que l'on continue à l'exposer à de nouvelles marées noires. Elle exige que des mesures rigoureuses soient prises sur le plan international concernant le trafic pétrolier et notamment l'accès en Manche».



Les remorques servant au ramassage des «souillures».

En marge de l'affaire Marchais

# L'histoire refaite



En rendant publique, à la fin de la semaine dernière, une déclaration signée par de nombreux résistants membres du PCF, la direction de ce parti a choisi de faire passer « l'affaire Marchais » à un stade nouveau. Ce qui est en cause, en effet,

ce n'est plus seulement le passé de l'actuel secrétaire général du PCF — avec toutes les interrogations légitimes qui s'y rapportent — mais plus globalement l'analyse de cette très importante période pour notre peuple qu'est la Résistance.

Faute de pouvoir éclairer l'attitude et le rôle de Marchais durant ce moment de l'histoire, le PCF tente de refaire l'histoire pour y intégrer positivement son dirigeant.

Que dit la déclaration du PCF ? Deux choses essentielles : d'abord, que la bourgeoisie porte la responsabilité de la défaite de 1940 et qu'une large partie d'entre elle a choisi la voie de la collaboration. C'est indéniable. Mais ensuite, et surtout, que tous ceux qui ont suivi cette bourgeoisie, tous ceux qui l'ont crue, tous ceux qui l'ont acceptée sont excusables parce qu'ils n'avaient pas les moyens de se déterminer eux-mêmes. Mélangant allégrement les périodes (alors que tant de choses avaient évolué de 1940 à 1942, par exemple), le PCF explique que « toutes les forces politiques à l'exception du PCF — avant de se disloquer dans la débâcle — avaient contribué à plonger notre peuple, désarmé à tous points de vue, dans une situation tragique. Sous le joug de l'ennemi, contraint de lui verser un lourd tribut, de travailler pour lui et sa machine de guerre, soumis aux restrictions, à la misère, aux humiliations, le peuple français était livré à la pression politique et idéologique d'un gouvernement de traîtres dirigés par Pétain exploitant son prestige de maréchal de France conservé un certain temps ».

Puis, après avoir évoqué « les 200 000 travailleurs requis, puis les 500 000 autres soumis au STO », la déclaration poursuit : « Dans les conditions politiques, pratiques, humaines et morales de la France de ce temps, les choses ne pouvaient être autrement. La résistance organisée fut l'œuvre d'une minorité appuyée par une sympathie et un soutien populaire grandissants jusqu'à devenir majoritaires. Progressivement, les travailleurs ont pu, partout où l'activité des communistes et celle d'autres patriotes parvenait à les atteindre, prendre part à la lutte sous une

forme ou sous une autre... ».

Subtilement, un portrait du peuple français sous l'occupation nazie est ainsi dessiné, un tableau qui ne détonne rien par rapport à ce que disent aujourd'hui de cette période les Giscard, les Amouroux ou les Cavanha : d'un côté, un peuple amorphe, tellement soumis à la pression idéologique de la bourgeoisie vichyste qu'il est incapable, de par lui-même, de choisir la voie de la Résistance ; et de l'autre côté, une minorité de Résistants, dont on se demande bien, à l'exception des communistes, comment ils ont fait pour se déterminer. Quant à la voie juste, ce peuple amorphe ne peut l'adopter que quand l'activité des communistes et celle d'autres patriotes parvient à les atteindre.

Il n'est évidemment pas question de nier le caractère progressif du développement de la Résistance, pas plus que le poids des idées de soumission et de démission. Reste que le tableau que cherche à dresser le PCF, ce n'est pas celui d'individus pris isolément, mais celui de tout un peuple.

Il y a une logique à tout cela, qui dépasse le cadre de l'affaire Marchais. Certes, le but premier du document en question est bien de dédouaner Marchais lui-même : ouvrier parmi d'autres, il aurait subi « le sort de la masse de sa classe », incapable, selon le PCF, de choisir elle-même sa voie. En un mot, on ne peut pas reprocher à Marchais de n'avoir pas eu de conscience de classe, puisque celle-ci n'existe pas.

Mais il est une autre idée, classique chez les révisionnistes, en filigrane : celle qui consiste à nier tout rôle des masses dans l'Histoire, et à présenter les peuples comme incapables de se déterminer par eux-mêmes. Tout le monde a en tête les explications fumeuses de l'Humanité pour justifier l'intervention soviétique en Afghanistan : illettrés, vivant dans des structures sociales s'apparentant à la féodalité,

imprégnés de fanatisme religieux, les Afghans ne sont pas en mesure de choisir eux-mêmes leur destin ; c'est dramatique pour le peuple afghan, qui évidemment, n'en est pas responsable, mais que voulez-vous, les faits sont là. Quant aux troupes soviétiques, elles ne sont finalement là-bas que pour créer les conditions qui permettront, un jour, au peuple afghan de se déterminer par lui-même. C'est très exactement l'explication développée par les colonisateurs français en Afrique, au 19<sup>e</sup> siècle.

On retrouve la même explication à propos de Plogoff : incultes, préris d'idées religieuses et réactionnaires, accrochés sentimentalement à leur coin de lande, les habitants de Plogoff n'ont pas les moyens de comprendre les besoins énergétiques de la Bretagne ni les intérêts d'ensemble du pays. C'est dramatique pour les habitants de Plogoff, qui, évidemment, ne sont pas responsables de leur situation, mais que voulez-vous, les faits sont là... Dans un récent article, l'Humanité allait même jusqu'à nous expliquer que seule l'institutrice, parce qu'elle comprend, elle, est favorable à la centrale nucléaire...

La nouvelle analyse de la Résistance découle de la même logique : le peuple français n'était pas capable, durant l'occupation, de déterminer par lui-même, le chemin de la Résistance et du refus de l'occupant. Pour le PCF, le paysan afghan, le pêcheur de Plogoff et l'ouvrier français des années 40 ont ceci de commun qu'ils sont une pâte malléable, dépourvus de toute conscience collective, privés de tout enracinement social.

Les masses ne font pas, ne peuvent pas, faire l'Histoire. D'autres s'en chargent à leur place...

Nicolas DUVALLOIS

# Les passés-composés de Marchais

Marchais a-t-il travaillé volontairement pour les Allemands pendant la guerre ? Était-il alors agent de l'internationale communiste ? Ou, comme il le prétend, un « déporté du travail » contraint à se cacher en France de 1943 à 1944 pour ne pas retourner en Allemagne ? Autant de questions, d'hypothèses avancées par la presse depuis 15 jours et qui dessinent le contours de l'affaire Marchais. Preuve de son existence, les multiples interventions d'hommes politiques : Mitterrand, Chirac, Giscard, et bien sûr Marchais. Ce dernier a chèrement payé l'attaque en demandant que lumière soit faite sur le passé de tous, les autres ont fait mine de dédaigner la polémique.

Cependant, celle-ci se développe, fondée sur les rivalités politiques à la veille des présidentielles. En condamnant lundi les « attaques personnelles visant les hommes politiques », Giscard a cherché surtout à justifier son silence sur les cadeaux de Bokassa.

Jouant sur l'image qu'il se donne, d'homme politique « au dessus des partis », Giscard absout Marchais : le dépassement du PS par le PCF aux présidentielles ne serait-il pas pour lui une excellente garantie de réélection ?

Mais pour grossir, la polémique a besoin d'être nourrie. Les accusations des journaux, les fausses pudeurs des politiciens, comme la gêne de Marchais et l'absence d'éclaircissements par le PCF, donnent du poids à l'affaire. Pour s'y retrouver, nous rappelons ici quelles sont les thèses en présence.

## MARCHAIS LE DÉPORTÉ

Marchais a donné une version très succincte des faits. La voici à travers de quelques unes de ses déclarations. En 1940 « Je n'étais toujours pas syndiqué ni spécialement politisé » ; « j'ai été effectivement déporté du travail en décembre 1942 » ; « je me suis évadé en janvier 1943 » ; « je suis rentré en France en 1943, probablement le 10 mai » après « avoir obtenu un congé ». De 1940 à 1942, Marchais reconnaît avoir travaillé pour l'usine AGO, entreprise de l'armée de l'air allemande. Il affirme avoir adhéré au PCF en 1947.

## MARCHAIS LE VOLONTAIRE POUR L'ALLEMAGNE

En publiant le fac-similé d'une fiche des archives d'Augsbourg, l'Express affirme que les deux dates, 10-5-43 et 10-5-44, écrites au bas du document, attestent que Marchais travaillait encore en Allemagne en 1944. Le secrétaire général du PCF aurait donc menti et aurait travaillé volontairement pour les Allemands.

Sur la base de vagues témoignages parfois empreints de « jalousies », l'Express dans son numéro suivant, accuse le premier responsable du PCF d'avoir fait du marché noir après 1944.

L'Humanité, après avoir qualifié de « faux grossier » la fiche produite par l'Express a vite préféré parler de « document d'origine hitlérienne ». Son authenticité ne fait en effet guère de doutes, en revanche les dates portées sur la fiche ne prouvent rien.

## MARCHAIS COLLABORATEUR INCONSCIENT ?

L'enquête du Point, plus fouillée, se décompose en cinq phases.

1) Marchais « s'est fait embaucher — directement dans une entreprise dépendant de l'armée de l'air allemande », l'AGO.

2) Son départ pour l'Allemagne « n'est probablement pas volontaire » mais s'inscrit dans le cadre d'un changement d'affectation. « Le vrai volontariat de Marchais a été son engagement à l'AGO ».

3) Marchais n'a jamais

fait de tentative d'évasion, car sinon, il n'aurait jamais pu bénéficier d'un congé.

4) Marchais « n'a jamais raconté clairement comment il a vécu en France » après mai 1943. Aucun recensement n'y atteste sa présence.

5) Dès 1947, Marchais aurait été un familier de Thorez et aurait effectué un stage en 1954 et 1955 à l'école des cadres à Moscou.

## MARCHAIS AGENT DU KOMINTERN

Cette dernière affirmation apportée par l'historien Philippe Robrieux, sert d'argument au *Nouvel Observateur* qui émet l'hypothèse suivante : Marchais aurait agi pour le compte de l'URSS.

L'hebdomadaire étaye son explication par la présence de Marchais à l'école comme au travail dans des « lieux de forte implantation communiste » qui auraient dû le conduire à adhérer plus tôt, par les contacts qu'aurait eus Marchais dès 1945 avec « un agent de l'internationale communiste », par ses amitiés de longue date avec Duclos et des grands résistants. C'est pour renseigner l'URSS que Marchais serait ainsi rentré à l'AGO. Et c'est à ce passé que Marchais devrait son très rapide passage de militant de base à son accession au comité central en 1956 comme suppléant, et au secrétariat à l'organisation en 1961. Thèse audacieuse mais faite de suppositions.

## CE QUI ACCUSE MARCHAIS ET LE PCF

Il n'y a pas de preuve formelle de la présence de Marchais en 1944, mais il est sûr que Marchais a volontairement travaillé en France, en 1942 pour une entreprise allemande fabriquant des Focke pour la Luftwaffe. Non seulement le PCF n'a publié aucun éclaircissement sur l'activité de Marchais de mai 1943 à 1944, mais il justifie l'attitude des travailleurs volontaires. N'est-ce pas la meilleure preuve de la trahison de la résistance, hier par Marchais, aujourd'hui par le PCF.

D. DELORME

## Bombardement éthiopien en Somalie

Dans une déclaration, le ministère somalien de la Défense a révélé que 10 avions militaires d'Éthiopie ont bombardé deux villes du centre de la Somalie le 15 mars.

Il est précisé dans la déclaration que 4 des avions ont attaqué Mataban, région de Hiran, tuant 25 personnes et en blessant beaucoup d'autres. Des puits d'eau potable pour le bétail et des camions transportant des céréales ont également été détruits au cours des raids aériens.

6 avions ont attaqué Guriel, région de Galgudud, tuant 8 personnes et en blessant 6 autres.

Des écoles et des maisons ont été détruites, ajoute la déclaration.

Les 22 et 23 février, Gar-

baharey, chef-lieu de la région de Gêdo, et Huddur, chef-lieu de la région de Bakal, ont été respectivement bombardés par l'aviation éthiopienne.

Un porte-parole du gouvernement somalien a dit

que cette agression continue renforcera encore l'unité, la combativité et la tenacité du peuple somalien et réhaussera la conscience politique du peuple, de plus en plus conscient de la cause de l'auto-détermination.

## Bases américaines : démenti somalien

Lors de sa visite dans les Emirats Arabes Unis, le président somalien Siad Barre a démenti avoir accordé aux États-Unis le droit d'utiliser ses ports et aéroports. Il a réaffirmé qu'il n'acceptera jamais la création de bases militaires étrangères sur son

territoire.

Par ailleurs, Siad Barre a implicitement admis qu'une aide militaire et économique de l'Irak avait été acceptée. Il a également accepté une aide financière importante offerte par l'Arabie Saoudite.



A plusieurs reprises, le peuple somalien a manifesté contre les agressions soviéto-éthiopiennes, agresseurs qui prétendent agir au nom du socialisme. Sur la photo, on peut voir au centre une pancarte où il est écrit : « Le socialisme n'est pas l'impérialisme ».

## Nouvelles d'Allemagne de l'Est

Un ingénieur est-allemand a été condamné à 22 mois de prison pour « agissements contre l'État ». En fait, l'accusé a été condamné parce qu'il possédait des cassettes du chanteur Rolf Biermann, qu'il aurait fait écouter à ses amis.

Rolf Biermann, chanteur contestataire est-allemand, vit depuis 1976 en Allemagne de l'Ouest. Mais le chanteur avait été autorisé par le passé à interpréter devant le public de RDA les chansons imprimées sur la cassette incriminée.

D'autre part, un nombre important de tracts se présentant comme un « journal d'opposition » circulent à Berlin-Est. Il y est exigé le « retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et de RDA ». Dans plusieurs villes de RDA, l'invasion russe de l'Afghanistan aurait suscité de vives réactions et des inscriptions sur les murs condamnant l'URSS et l'organisation des JO à Moscou.

## Troubles en Syrie

Des troubles importants ont eu lieu en Syrie, ces derniers jours, dans le nord et le centre du pays.

Selon les autorités, des affrontements armés ont opposé la Confrérie des Frères Musulmans aux forces de police. A Damas, deux Frères musulmans ont été tués et plusieurs, dont un dirigeant, arrêtés.

Le président syrien a accusé les services de renseignements américains d'avoir manipulé des « agents locaux » pour commettre des actes de subversion contre le parti au pouvoir.

## Création d'un comité Afghanistan

Un comité va se constituer dans la région de Lille. Ses buts :

— Une information sur la situation en Afghanistan : l'intervention soviétique, la résistance, etc...

— Un soutien matériel aux réfugiés, un travail qui se fera probablement en liaison avec « Médecins sans Frontières », et d'autres associations déjà « sur le terrain ».

Pour créer ce comité, une réunion se tiendra le vendredi 21 mars, à 20 heures, au Centre Social, quartier Hôtel de Ville, rue des Vétérans à Villeneuve d'Ascq.

Pour toute correspondance : Comité Afghanistan adresse ci-dessus.

## Les J.O. en question



La réunion à Genève de douze pays favorables au boycott des Jeux Olympiques de Moscou entendait avant tout donner une forme concrète à leur opposition à l'invasion russe en Afghanistan.

Ils ont ainsi précisé leur position :

— Pour eux, le boycott de Moscou est définitif, sauf s'il y avait un retrait des troupes russes d'Afghanistan.

— Des festivals auront lieu fin août-début septembre dans plusieurs pays, à désigner.

— Le programme détaillé sera arrêté en mai, la date limite d'inscription pour Moscou étant le 24 mai.

— La recherche des fonds nécessaires conditionne en partie la réussite d'une telle opération. Les délégations à la réunion ont indiqué que ces manifestations n'ont rien à proprement parler de « contre-Jeux ».

Selon un conseiller du président Carter, 25 pays ont fait connaître officiellement leur décision de boycott des Jeux Olympiques et 25 autres auraient donné des assurances dans ce sens.

## Manifestation anti-apartheid à Paris

### Communiqué

Pour empêcher l'exécution de James Mangé, 24 ans, résistant de l'ANC (African National Congress) condamné à mort par le régime raciste d'Afrique du Sud, le MAA/CAO (Mouvement Anti-Apartheid/CAO), l'AFASPA (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique), et le MRAP (Mouvement contre le Ra-

cisme et pour l'Amitié entre les Peuples), appellent tous ceux que révolte cette sentence à une manifestation, le JEUDI 20 MARS 1980 A 18 HEURES (rendez-vous, métro : Invalides), du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade sud-africaine.

La date choisie est celle du vingtième anniversaire du massacre de Sharpeville où

69 personnes furent tuées par la police sud-africaine. A la demande de l'ONU, cet anniversaire est devenu, depuis, la journée internationale de lutte contre le racisme. Cette manifestation doit être le symbole de l'opposition grandissante de l'opinion publique française au régime d'apartheid et de sa volonté que cesse toute aide à l'Afrique du Sud.

## Marseille : le colloque «immigration et libertés», une réflexion approfondie

Quelque cent cinquante personnes d'âges et d'horizons différents venues de Marseille, Aix, Martignes, Berre, Toulouse, Valence, Montpellier, Béziers, Valence, etc... ont participé samedi au «Mistral» à un colloque organisé par les collectifs contre les lois racistes de Marseille, Aix et Martignes sur le thème «Immigration et Libertés» (1).

Il s'agissait pour ces militants d'approfondir leur

réflexion afin de mieux structurer leur lutte et de se donner de nouveaux moyens d'action.

Cinq groupes de travail se sont d'abord réunis sur les sujets suivants : «Flux migratoire et redistribution internationale du travail», «Immigration et emploi», «L'information» (avec la participation du journal *Sans Frontières*), «Les lois racistes, la résistance à ces lois», «L'impact social des lois, la deuxième génération logement, école et santé».

Après les réunions de ces groupes, le débat général a permis de dégager un certain nombre de constats et de propositions.

### Succès des écologistes en RFA

Les écologistes ouest-allemands ont remporté 5 % des voix aux élections du Land de Bade-Wurtemberg, au sud de la RFA. Avec près de 250 mille suffrages, ils auront 6 sièges au Parlement de Stuttgart.

En novembre dernier, ils avaient obtenu 4 sièges au Parlement du Land de Brême.

### UN BULLETIN D'INFORMATION

Il est nécessaire, ont convenu les participants, de tirer un bilan de l'action contre les lois et leur application (affaire Sassi, affaire des Tuileries, par exemple)... et de se tenir en relation avec tout ce qui se fait

contre les lois en prenant compte toutes les formes d'action.

Il faut aussi, a-t-il dit, garder les contacts établis au colloque en poursuivant un travail régulier et concerté. UNE REUNION AURA LIEU LE 22 MARS en vue de mettre au point la publication du bulletin d'information souhaité par tous. Une autre réunion (prévue le 26 mars) portera sur la question du logement.

On a souligné également la nécessité de soutenir activement la mobilisation actuelle des étudiants sur la question des expulsions et des droits des étrangers (manifestation le 14 mars à Marseille) ainsi que l'appel à la résistance de Kamel Zorfi, jeune Algérien de la «deuxième génération» menacé d'expulsion.

(1) Collectif contre les lois racistes, «La Fraternité» 5 et 7, boulevard Burel 13 003 Marseille. Réunions le mercredi à 20 h 30.

### Manifestation contre l'intervention policière à la SBAP (près de Dijon)

Pour protester contre l'intervention policière lundi à la Société Bourguignonne d'Applications Plastiques (SBAP), à Chevigny Saint-Sauveur près de Dijon, plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans la ville.

La direction avait appelé le personnel à la reprise du travail pour lundi, avant d'envoyer les flics. Les ouvriers qui occupent les locaux, veulent continuer la lutte jusqu'à ce que la direction « lâche autre chose que des miettes ». Ils exigent notamment une augmentation uniforme de 250 F, ainsi qu'une réduction du temps de travail, la 5ème semaine de congés payés.

### Des carnets de chèques payant

Il est fortement question que prochainement les banques privées décrètent que les carnets de chèques, ainsi que chaque opération comptable soient dorénavant payant. Décidément, les profits — au détriment des masses travailleuses — ne manquent pas.

### Entreprise Genin à Montpellier

Mercredi matin, les ouvriers de l'entreprise Genin ont entrepris une nouvelle action. A partir de 7 h 30, ils ont bloqué la circulation au centre de Montpellier, avec des pelleteuses. Des banderoles « Non au chômage » ont été déployées. Ils demandent à être reçu par le préfet.

## Quand Chirac rivalise avec Barre pour prôner l'austérité

Hier avec éclats, aujourd'hui sur un ton sentencieux, Chirac n'a pas cessé depuis l'après 1978 d'invectiver ou de critiquer Giscard et Barre. Invité lundi soir sur Antenne 2, à l'émission « Cartes sur Table », le maire de Paris a réitéré ses attaques, en les assortissant cependant de propositions un peu nouvelles.

Pour réduire « les faiblesses du système », Chirac a tout simplement proposé de diminuer le nombre des travailleurs employés par l'Etat, de restreindre les subventions gouvernementales, et d'augmenter les tarifs publics. Ce « monsieur plus » de l'austérité, cherchant par ailleurs, depuis qu'il a quitté ses fonctions de ministre en 1974, à se tailler une image de président, a voulu donner des leçons au gouvernement dans tous les domaines. Il n'en a pas moins continué de jouer les innocents quant à l'éventualité d'une candidature RPR.

Chirac a d'abord longuement débattu des questions internationales pour demander sous diverses formes et pour la énième fois, « une politique plus nette, plus ferme qui ne remette pas en cause la politique de détente ». Dans l'ensemble, le chef du RPR tenait à cacher son approbation de la politique étrangère française, sous des critiques de forme ou de faux procès d'intention.

#### CHIRAC LE MAL A L'AISE

Le procès de Giscard porte en fait surtout sur des questions de politique intérieure. Là, Chirac n'est pas du tout d'accord et il nous dit son sentiment : « Je dois dire que je suis effectivement mal à l'aise dans la majorité ». Voilà le fond de la question, le reste : les litanies chiraquiennes sur le cancer du chômage, sur « notre inflation », la bureaucratie, sont trop connues pour être citées.

Chirac, mal à l'aise parce qu'il n'a cessé de critiquer le gouvernement tout en affirmant « qu'il n'existe pratiquement plus politiquement », mal à l'aise surtout parce que contraint de rester dans une majorité dont il cherche à se désolidariser du chef de file. Sans grandes envolées, le président du RPR a fait ainsi le procès du président de la République, de son septennat « qui ne sera pas une des époques qui marquera notre histoire par une situation brillante pour notre pays ».

#### CHIRAC A L'OFFENSIVE... CONTRE LES FONCTIONNAIRES

Quelles sont donc les suggestions de Chirac ? « Il faut débureaucratiser, rétablir l'équilibre budgétaire... Faire d'abord 2 % d'écono-

mies sur les dépenses de l'Etat... Ensuite réduire les dépenses de subventions, et honnêtement augmenter les tarifs ». Bref licenciement des travailleurs de l'Etat, équilibrer le budget à coups d'économies sur les subventions et d'augmentations des tarifs publics. Des propositions qui se confondent avec celles de Barre. Et cela aussi bien pour les échanges internationaux où la paire « favoriser les exportations » et « racheter français » est à comprendre comme un appel à soutenir les industriels français. Voilà qui ramène les critiques de Chirac à Giscard et Barre à une plus juste place, celle de la bataille des présidentielles.

Didier DELORME



## Le PS va se doter d'un quotidien

Le Parti socialiste se dotera d'un journal quotidien dès l'automne prochain. La décision en a été prise par le bureau exécutif du PS, réuni le 12 mars, après étude des avants-projets rédactionnels et financiers préparés par un groupe sous la direction de Georges Fillioud, actuel directeur de Riposte, le « quotidien de poche » du PS. Les secrétaires fédéraux, réunis la semaine passée, ont déjà discuté du projet, qui doit maintenant être soumis à une consultation des militants du PS. Des sondages, effectués par la direction, indiquent qu'une très large majorité de militants sont favorables à l'existence d'un tel quotidien.

L'idée d'un quotidien propre au parti socialiste n'est pas nouvelle, puisqu'elle avait déjà été émise en 1978, au lendemain des législatives. Le projet d'alors, déjà bien avancé, s'était heurté à deux difficultés : une difficulté d'ordre financière d'abord, et surtout une difficulté politique : Rocard et ses amis, alors membres de la direction du PS, voyaient d'un mauvais œil l'apparition d'un nouveau quotidien, faisant nécessairement pièce au *Matin de Paris* très acquis aux thèses rocardiennes. Progressivement, ces obstacles se sont levés. Malgré une baisse des effectifs du PS, celui-ci dispose d'une situation financière relativement solide, qui lui permet non seulement d'envisager la création d'un quotidien, mais aussi l'eménagement de la direction du parti dans de nouveaux et spacieux locaux, rue de Solferino à Paris, dans un immeuble loué à la FEN. Quand à l'inconvénient Rocard, il est lui aussi levé puisque ni lui ni Mauroy ne sont maintenant à la direction du PS, depuis le congrès de Metz. La voie est donc libre pour l'existence d'un quotidien du parti socialiste, qui devrait répondre, aux yeux de Mitterrand, à trois impératifs :

- D'abord, concurrencer *Le Matin*. Le journal de Perdiel a en effet servi, et parfois précédé, l'évolution de Rocard dans son hostilité à l'actuelle direction du PS. Considéré, à juste titre, et pour cause, comme le quotidien le mieux informé sur le PS, *Le Matin* est très largement lu par les militants, qui se voient ainsi distillés, jour après jour, les analyses rocardiennes. Cette situation n'est évidemment pas satisfaisante pour Mitterrand et les siens. L'apparition d'un quotidien propre au PS, outre qu'elle per-

mettra aux militants d'avoir une information plus « officielle », portera un coup certain au *Matin*, expression quotidienne du petit empire de presse que sont en train de se constituer les rocardiens.

— La deuxième raison qui motive la direction du PS est plus prosaïque : les élections présidentielles approchent, et le besoin d'un soutien de presse quotidien à la campagne de Mitterrand ou d'un de ses poulains se fait de plus en plus sentir. Même s'il a des objectifs plus ambitieux, le quotidien du PS se fixera comme but d'exister au moins jusqu'à l'été 1981, soit après les élections.

— Il est enfin une troisième raison, plus fondamentale. L'intensité de la vie politique, la multiplicité des faits sur lesquels le PS ne peut pas se taire, la nécessité pour lui de répondre rapidement à la polémique et aux attaques du PCF, tout ceci implique la nécessité d'une presse quotidienne. Après avoir longtemps tablé sur un système de presse hérité de la SFIO (un bulletin interne, *Le Poing et la Rose*, et un hebdomadaire diffusé avant tout par les militants, *l'Unité*), le PS a progressivement pris conscience de la nécessité de s'adapter : ce fut d'abord l'apparition d'un recto-verso quotidien, la *Lettre de l'Unité*, puis, en septembre dernier, d'un quotidien de poche, 4 pages en format 21 x 27, *Riposte*. Aujourd'hui, le PS entend s'adapter aux nécessités de l'heure, avec un « vrai » journal quotidien. Celui-ci, de format tabloïd, avec au départ 16 ou 20 pages, se fixerait comme objectif une diffusion d'environ 50 000 exemplaires, dont une large part par abonnements.

N.D.

## Comment le PCF explique ses reculs aux dernières cantonales

Comme nous l'indiquions dans notre précédente édition, le PCF a marqué un net recul dans six des sept cantonales qui se déroulaient dimanche 16 mars. Mardi, dans *l'Humanité*, Vincent, responsable PCF pour les élections, en cherche « la véritable signification ». Entreprise audacieuse qui ne produit qu'une analyse tortueuse et peu convaincante.

A la une, tout d'abord, Vincent reproduit l'erreur de calcul faite par le PCF pour prétendre à une progression de 1 % dans le canton de Vermant. Si l'on en croit les résultats en voix publiés par *l'Humanité*, le PCF obtient 51,55 % et non 52,13 %. Ce qui donne un gain de 0,32 % sur le scrutin de mars 1979.

Vincent prend acte des reculs du PCF dans les trois autres cantons où se déroulaient le premier tour

et explique : « Pour notre part, nous avions l'opinion qu'en cas d'invalidation, pour battre la droite, il était mieux que chaque parti motive son électeur en présentant un candidat au premier tour. Mais l'expérience montre que beaucoup d'électeurs considèrent qu'il s'agit en fait d'un troisième tour ».

Tout de passe-passe par lequel Vincent tente de justifier entièrement le recul

du PCF par le transfert de ses voix au PS là où ce dernier était la meilleure chance des partis de gauche.

Deux éléments invalident totalement une telle explication à Reims où l'ensemble de la gauche perd 5,8 points et où le PS devance le PCF contrairement aux scrutins précédents. Vincent y voit une conséquence du changement de candidat PCF, le précédent étant décafé, mais s'interroge quand même sur le faible taux de participation.

Enfin, « les seconds tours », écrit Vincent, mettent en évidence la responsabilité du Parti socialiste. Certes à Gréon (Gironde), le PS a bénéficié d'un bon report des voix du PCF alors qu'à

Gagny (Seine-Saint-Denis), la réciprocité n'est pas vraie. Cependant, à Fronton (Haute-Garonne), la réélection du PS se fait avec un recul de 3 % par rapport au nombre de voix réunies par les deux partis de gauche au premier tour.

Les inexactitudes, les oublis, les explications alambiquées, tous les moyens sont bons pour le PCF qui entend montrer que le comportement du PS est à l'origine de tous ses reculs. Cela, conformément à sa volonté de se renforcer au détriment du PS et de masquer les causes plus profondes de l'effritement de son électorat.

D. D.

## Langage de lutte au prochain comité central du PCF

Le PCF réunira son Comité Central les mercredi 19 et jeudi 20 mars, pour aborder « la situation économique et sociale et les tâches du Parti ». La lutte à l'ordre du jour donc et la politique de renforcement dans l'entreprise. Voilà qui est conforme au changement d'attitude du PCF prônant un langage dur aux sonorités « révolutionnaires ». En témoignait le changement de formule de *L'Humanité Dimanche* et

la parution de *Révolution*, comme en atteste le renouvellement de la revue *Economie et Politique*. « Il s'agit, déclarait lundi Herzog membre du bureau politique et directeur de la revue, d'être plus directement en prise sur les luttes, de faire un outil de « riposte... au pouvoir et à la social démocratie » et un « instrument pour développer la bataille révolutionnaire dans les entreprises ».



# Iran : la vigilance face aux superpuissances s'impose

Après les élections où le Parti de la République Islamique obtient le plus de sièges, la contestation du scrutin se poursuit. Des membres de la commission des réclamations ont fait état devant le président de la République de plusieurs fraudes.

La position de faiblesse dans laquelle se trouve maintenant le président Bani Sadr pourrait bien entraîner une relance des activités hostiles ou de division des deux superpuissances, profitant de la situation intérieure peu stable de l'Iran.

Avant les élections, le président Bani Sadr avait d'ailleurs mis en garde à plusieurs reprises le peuple iranien devant ces dangers.

Dans un appel adressé à la nation, il avait déclaré : « Nous avons manifesté notre opposition à l'agression contre l'Afghanistan. Mais, en raison de nos difficultés intérieures, nous n'avons pas pu adopter une politique active quant à la sauvegarde de l'indépendance de l'Afghanistan ».

A propos du prétexte avancé par Moscou, selon lequel son intervention était due à la menace qui pesait sur ses frontières sud, Bani Sadr a dit : « Cela est très dangereux car une telle agression pourrait être perpétrée contre d'autres pays sous le même prétexte ». Puis, abordant les problèmes intérieurs de l'Iran, il a poursuivi : « Maintenant, le Conseil de la Révolution est faible. Il ne peut pas fermement prendre de décision (...). Il en résulte que des dizaines de centres de pouvoir sont apparus et chacun d'eux fait ce qu'il veut ».

Dans un éditorial du journal « Islamic Revolution », Bani Sadr écrit : « Qui peut croire que les Russes ne chercheront pas par tous les moyens à nous distraire pendant qu'ils en finissent avec l'Afghanistan et qu'ils ne se tourneront pas vers nous le moment venu. (...) Si nous ne redoublons pas de vigilance, une fois de plus, nous serons dominés par une autre superpuissance ; nous ne nous débarrasserions de la domination occidentale que pour tomber sous la domination orientale ».

Claude LIRIA

# Pakistan : Zia confirme la tentative de coup d'Etat

Le président pakistanais Zia Ul Haq a confirmé à un journaliste qui l'interrogeait que son gouvernement a écrasé un putsch et que ses instigateurs ont été arrêtés la semaine dernière. « J'ai la ferme conviction que cela n'aurait pu avoir lieu sans une aide de l'étranger » a-t-il affirmé sans nommer aucun pays.

# Grève de la faim de prisonniers politiques marocains

Cinq emprisonnés marocains poursuivent leur grève de la faim, depuis le 6 mars. Emprisonnés depuis bientôt 3 ans, trois d'entre eux n'ont toujours pas été jugés !

d'appartenir à des organisations marxistes-léninistes et de se prononcer pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, contre la main-mise marocaine sur le Sahara Occidental.

Ils réclament qu'un procès ait lieu rapidement et la libération des autres prisonniers politiques.

Deux des grévistes de la faim ont été condamnés à perpétuité au procès truqué de Casablanca, en février 1977, au cours duquel 170 marxistes-léninistes ont été condamnés.

La plupart des prisonniers marocains sont accusés d'activités subversives et d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. En fait, ce qu'on leur reproche, c'est

C.L.

# Sud-Liban : les camps de réfugiés palestiniens bombardés

Les milices d'extrême-droite libanaises ont déclenché des tirs intensifs d'artillerie en direction du port de Tyr et des camps de réfugiés palestiniens qui l'entoure. Sept personnes ont été blessées lundi après-midi par les bombardements également dirigés contre les villages de Kfarhatta et de Oraye situés à une dizaine de kilomètres de Saïda.

Chaque jour, achetez le Quotidien du Peuple dans le même kiosque

# Témoignage d'un cambodgien nationaliste

# « Les khmers ne veulent pas servir sous commandement vietnamien »

Nous reproduisons ci-dessous des extraits du témoignage d'un Khmer nationaliste, paru dans *La voix du Cambodge libre*, proche de Sihanouk. En dépit de ses positions violemment « Anti-gouvernement du Kampuchea démocratique », l'auteur du témoignage a refusé de collaborer avec l'occupant vietnamien et a gagné un groupe de résistants nationalistes.

« Dans le domaine administratif, la main-mise vietnamienne atteint la plus petite unité administrative. A chaque échelon, le personnel khmer est doublé d'un Vietnamien. Aucune décision ne peut être prise sans l'accord du représentant nord-vietnamien (...). Lors d'une entrevue avec le ministre de l'Economie du gouvernement Heng Samrin, j'ai pu constater que le dit-ministre, Ros Samay, parlait le Khmer avec peine et beaucoup d'accent vietnamien (...). Durant plus d'une demi-heure de conversation, il n'a fait que souligner la nécessité et les avantages de mon éventuelle collaboration, et me promet une villa dans Phnom-Penh si j'acceptais (...). Nov Ben, ministre de la Santé, parle aussi mal le Khmer et avec autant d'accent vietnamien que Ros Samay (...).

miennes ont encore été renforcées depuis leur arrivée au Cambodge en janvier 1979. Très peu d'efforts ont été faits pour monter une force khmère par le gouvernement Heng Samrin. Le recrutement s'avère difficile. Les Khmers ne veulent pas servir sous ce commandement-là. Par exemple, lors d'une réunion (non-officielle) de jeunes gens à Phnom-Penh, sous la présidence d'un Khmer, en vue de trouver des volontaires pour l'armée, aucun n'a levé la main pour combattre les Khmers Rouges, alors que tous étaient volontaires pour combattre les Vietnamiens. Les troupes Heng Samrin ne sont dotées que d'un armement vétuste fourni par les Nord-Vietnamiens. Le commandement est vietnamien. Il y a sans cesse des frictions entre les troupes nord-vietnamiennes et celles de Heng Samrin. Lorsqu'elles deviennent trop fortes, les armes sont retirées à ces dernières qui en fait sont presque inexistantes (...). Les troupes étrangères

### DANS LE DOMAINE MILITAIRE

Les troupes nord-viet-

### Succès de la résistance

En République populaire démocratique de Corée, Khieu Samphan, représentant du gouvernement du Kampuchea démocratique qui anime la résistance à l'occupant vietnamien, a été reçu chaleureusement.

A l'aéroport, des banderoles exprimaient le soutien du peuple coréen : « Chaleureuse bienvenue à la délégation du gouvernement du Kampuchea démocratique » et « Sympathie et soutien à la lutte du peuple cambodgien pour sauvegarder sa souveraineté ». Une rencontre a eu lieu entre le président coréen, Kim Il Sing, et le dirigeant cambodgien.

Au Cambodge même, les guérilleros marquent des points. Au début du mois, deux commandants de régiments et des soldats vietnamiens ont été tués dans la province de Koh Kong, à l'Ouest. Des dockers du port de Kompong Som où arrivent une partie des aides humanitaires ont tué 6 soldats vietnamiens, en ont blessé 3 et capturé 11 fusils.

Trois monts qui avaient été pris d'assaut par les occupants vietnamiens, au cours de leur offensive il y a quelques semaines à l'Ouest du Cambodge, ont été repris par les guérilleros du Kampuchea démocratique. Il s'agit des monts de Sisophon, Mongkol Borei et Bavei, dans la province de Battambang.

A Phnom-Penh, la capitale, les distributions de tracts antivietnamiens se multiplient ainsi que des affiches collées sur les établissements publics et les ministères.

C. L.

sentent maintenant la haine de la population khmère qui ne leur adresse la parole que lorsqu'on l'interroge. En outre, les unités formées de Sud-Vietnamiens souffrent

de fréquentes et nombreuses désertions (...). Les soldats vietnamiens recrutés sont tatoués afin d'être reconnus s'ils désertent pour retourner chez eux (...).

# San-Salvador : alors que la grève générale paralyse le pays

# L'armée tue les travailleurs par dizaines



La journée de lundi, au cours de laquelle une grève générale a pratiquement paralysé le pays, a été marquée par des affrontements qui ont fait au moins une soixantaine de victimes dans les rangs des manifestants. Dans une exploitation agricole située au nord de la capitale, une vingtaine de paysans ont été tués par la police. Les ouvriers qui occupaient depuis vingt jours, leur usine (une entreprise américaine), ont subi l'assaut des blindés venus reprendre possession du bâti-

ment. 5 grévistes ont été assassinés à la machette par les policiers. A l'université une fusillade a opposé pendant 2 heures et demi les étudiants aux soldats, venus les déloger. Il y aurait là encore eu des morts et des blessés.

Au cours du seul incident reconnu officiellement, l'armée reconnaît avoir tué 17 jeunes manifestants qui érigeaient des barricades à une vingtaine de kilomètres de la capitale. « Amnesty International » a lancé un appel auprès de la junte au pouvoir

pour que cessent les massacres, qui selon cette organisation auraient fait 80 morts depuis le 6 mars, dont 28 enfants dans la province du Cuscatlan. La répression qui s'abat actuellement notamment sur les masses paysannes qui réclament l'application de la réforme agraire, est encouragée actuellement par les Etats-Unis qui soutiennent la junte militaire à qui ils viennent d'accorder 7 millions de dollars de subvention.

F.R.

# Grande-Bretagne

# Les sidérurgistes envisagent l'arrêt des hauts-fourneaux

Alors que les négociations qui avaient reprises la semaine dernière sont à nouveau au point mort, la combativité des sidérurgistes en grève loin de faiblir, s'est illustrée par de nombreux affrontements avec les forces de l'ordre. Le comité de grève du Sud-Yorkshire reproche aux directions syndicales d'avoir accepté de revenir à la table des négociations sans la garantie d'une nouvelle offre patronale. Ils se sont prononcés en faveur de la levée des charges de sécurité sur les hauts fourneaux, proposition reprise à l'unanimité par les 13 organisations syndicales. Cette menace, si elle se réalisait, causerait des pertes incalculables à la British Steel Corporation, va-t-elle l'inciter à assouplir sa position ?

Avortement : à Tarbes, 3 médecins poursuivis

## 3 mois de loi Pelletier, 3 mois de répression

Vendredi 21 mars, trois médecins inculpés passent en jugement devant le tribunal de grande instance de Tarbes. Que leur reproche donc la justice ? D'avoir pratiqué des avortements dans des conditions illégales, en dépassant les délais ? De s'être livré à un trafic financier ? Non. Simplement d'avoir adressé des femmes à la clinique Notre-Dame de Lourdes, pour avortement. Seul élément au dossier d'accusation, des lettres, dont certaines ne sont même pas datées, et qui dirigeaient ces femmes vers la clinique en question. Les trois médecins sont donc inculpés pour avoir « favorisé » des avortements, « illégaux » de surcroît, en vertu de l'article 317, alinéa 4 de la loi de... 1920 !

Ces inculpations ne sont pas les premières, même si le motif retenu ne l'avait pas été depuis 7 ans. Elles s'inscrivent dans la mise en application du mot d'ordre gouvernemental mis en avant au moment du débat parlementaire de décembre-janvier sur la loi Veil-Pelletier, « rien que la loi ».

### L'INTIMIDATION

Depuis, le gouvernement a engagé une vaste campagne d'intimidation contre les médecins qui osaient encore dépasser le cadre strict de la loi, en particulier sur la question des délais, et les avortements pratiqués sur des mineures ou des étrangères sans carte de séjour. Des dizaines de médecins ont connu des descentes d'inspecteurs et même de la PJ, les centres IVG sont particulièrement surveillés, des cliniques sont fermées pour infraction à la loi. Il y a eu l'affaire et « La Pergola » à Paris, avec l'inculpation de 6 médecins, dont trois pour avortement tardif, 2 pour « infanticide » et un pour avoir envoyé des femmes se faire avorter hors du cadre de la loi. Il y a eu la fermeture du service de gyn-

écologie-obstétrique d'une polyclinique de Biarritz, qui acceptait des femmes venues d'Espagne. Il y a eu l'inculpation ouverte contre des médecins de la clinique de Passy pour dépassement des délais légaux, l'inculpation d'un médecin à Marseille pour une IVG sur une mineure. A chaque fois, ce n'est pas le honteux trafic auquel certains ont pu se livrer, qui a été retenu comme motif d'inculpation. Non, ce qui a été retenu, c'est le non respect de la loi. Et cette loi, déjà inapplicable et inappliquée avant la reconduction définitive en janvier, est plus que jamais bafouée.

### PAS DE REPRESSION POUR CEUX QUI N'APPLIQUENT PAS LA LOI

Qu'on en juge. A Paris par exemple, où de très nombreux hôpitaux viennent de réduire le nombre d'IVG qu'ils acceptent de pratiquer, beaucoup de femmes n'ont aucune chance d'obtenir une IVG après 6 ou 7 semaines de grossesse. Bien souvent sans les prévenir au cours des démarches obligatoires, on leur dit au der-

nier moment qu'il n'y a plus de place avant 3 ou 4 semaines, c'est-à-dire quand les délais légaux sont dépassés.

### UNE LOI QUI POUSSE A L'ILLEGALITE

Depuis janvier, les obstacles des démarches n'ont fait qu'augmenter. Les cliniques doivent envoyer les femmes à un organisme social pour l'entretien obligatoire, le délai de « réflexion » est allongé... Les immigrées sont de plus en plus systématiquement rejetées sous un prétexte ou sous un autre. Comment, dans ces conditions, ne pas se retrouver plus qu'avant dans une situation « illégale » ?

### A CHAQUE PERMANENCE, UN DEPART POUR L'ANGLETERRE

Il n'y a qu'à aller voir à une permanence du Planning Familial ou du MLAC. « A chaque permanence nous devons envoyer au moins une femme en Angleterre, parce qu'il n'y a plus de solution pour elle ici. Avant, certains médecins acceptaient de répondre à



leur demande. Aujourd'hui, tout le monde a peur... »

### DE L'ARGENT... POUR REPRIMER

Des moyens, de l'argent, il y en a bien. Mais pour surveiller, réprimer. Le ministère de la Santé s'est doté d'un corps d'inspecteurs qu'il faut sans doute bien payer. Par contre, dans les hôpitaux il n'y a pas d'argent pour ouvrir de nouveaux centres IVG, on ferme même des lits, les médecins vacataires qui y travaillaient désertent...

### ASSEZ D'HYPOCRISIE

Alors, assez d'hypocrisie et de morale sur les « avortements tardifs » et préten-

« infanticides ». Si des cliniques comme La Pergola ont existé pendant des années, ont fait du profit au vu et au su de tous, ce n'est pas un hasard. C'est le résultat d'une politique qui nie aux femmes le droit d'avoir ou non un enfant, qui veut les contraindre le plus possible à rester chez elles, qui leur refuse toute vie sociale. Et celles qui sont touchées en premier lieu par cette politique, c'est bien sûr les femmes du peuple, celles

qui n'ont pas de « combine », qu n'ont pas d'accès réel à l'information, celles qui subissent le plus l'exploitation, l'oppression.

Cette vague de procès est donc particulièrement grave, car à travers les médecins inculpés, c'est le droit des femmes, des acquis arrachés par des années de lutte, qui sont remis en cause. Cela, nous ne pouvons l'admettre !

Monique CHERAN

## Contre les décrets d'expulsions Les étudiants en grève pour 48 heures sur le campus scientifique de Beaulieu à Rennes

Déjà la semaine dernière plusieurs centaines d'étudiants avaient manifesté à Rennes pour protester contre le nouveau décret Lambert qui limite l'accès des étudiants étrangers dans les universités. Lundi après-midi, sur le campus scientifique de Beaulieu à Rennes, s'est tenue une assemblée générale au cours de laquelle les étudiants présents, ont décidé une grève de 48 h reconductible. « Le gouvernement cherche à diminuer le nombre des étudiants, il commence par les étrangers, dont les inscriptions seront désormais soumises au bon vouloir d'une commission, dépendant des mi-

nistères des Affaires étrangères, de la coopération et des universités, sans aucun contrôle de la part des universités », déclarent les étudiants grévistes.

Les étudiants en grève luttent pour l'abrogation de ce décret, condamné il y a une dizaine de jours par le Conseil d'Université de Rennes 1, ce décret que les étudiants considèrent comme un complément de la loi Bonnet contre laquelle ils s'étaient mobilisés l'an dernier.

Mercredi matin se tiendra une nouvelle assemblée générale.

L.C.

## 100 kilomètres de côtes polluées

### « La Préfecture est la seule à ne pas noircir le tableau »

Une centaine de kilomètres, à peu près, sont touchés actuellement par la marée noire. 1 000 tonnes de produit pur ont été « élevés » à ce jour. Cela au prix d'un travail harassant fourni par les pompiers et les soldats du contingent.

« On a l'impression, en écoutant certains, que l'optimisme est une tare. Pour plaire, il faudrait voir tout en noir. Mais nous avons quand même le droit de penser autrement », déclarait le préfet devant les maires des communes sinistrées. Il est certain que M. le préfet n'affiche pas une inquiétude démesurée. Pourtant, sur le terrain les nettoyeurs piétinent confrontés à un fuel particulièrement lourd et épais. Aucun détergent n'a été encore employé, non par souci du milieu marin, mais parce que ce fuel résiste à tous les produits existant actuellement. Sept gros chantiers fonctionnent actuellement avec 2 020 personnes, dont 1 060 militaires effectifs qui sera porté jeudi à 1 700 appelés du contingent. Une cho-

se est à remarquer : le refus des populations de travailler gratuitement pour les compagnies pétrolières. Ce qui explique aussi l'arrivée, jeudi, de cinq nouvelles compagnies militaires sur le terrain. Malgré l'expérience de l'Amoco Cadiz, on continue à faire travailler les nettoyeurs sans aucun masque dans ce produit toxique qu'est le mazout. Dimanche et lundi plusieurs militaires ont été pris de malaise. Officiellement on parle de la fatigue causée par le travail... tandis que les marées d'équinoxe apportent toujours de plus en plus de mazout et de plus en plus loin. Aucune solution n'est envisagée pour l'épave coulée avec plus de 10 000 tonnes de fuel dans ses soutes. Les réactions des habitants sont particulièrement vives. Dans une déclaration le con-



seil municipal de Trégastel s'est élevé contre l'imprévoyance des pouvoirs publics et a demandé que des « réglementations urgentes et draconiennes soient prises pour éviter que des navires ne répondant pas aux normes de sécurité de la navigation pénètrent dans la Manche ».

Le conseil municipal a demandé que cessent les scandales de toute sorte qui apparaissent dans le trafic pétrolier « toutes ces infractions n'ayant pour seul but que la recherche du profit ».

Autre exigence légitime avancée par le conseil municipal de Trégastel : « Que les sociétés pétrolières soient contraintes de participer pour une large part au financement des moyens tant d'études que de lutte contre les pollutions qu'elles engendrent ». Oui, la colère et l'inquiétude sont grands en Bretagne et comme le déclarait le maire d'une commune sinistrée : « La préfecture est la seule à ne pas noircir le tableau ».

Léon CLADEL

### Communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme

#### Pour sauver James Mangé, solidarité contre l'apartheid

Afrique du Sud : James Mangé a été condamné à mort parce qu'il participait à la création d'un réseau de résistance à l'apartheid.

C'est pour les mêmes raisons que Salomon Mclangu fut pendu le 6 avril dernier. Aujourd'hui, le régime raciste de l'apartheid pend « pour l'exemple » ceux qui luttent contre un gouvernement qui leur dénie tout à l'existence et noie leur révolte dans le sang.

James Mangé peut être sauvé, car la mobilisation internationale s'intensifie contre cette condamnation inique. Elle s'intensifie aussi contre le régime nazi de l'apartheid, avec qui le gouvernement français entretient pourtant d'excellents rapports, livraison d'armes oblige...

Nous vous appelons à manifester jeudi 20 mars à 18 heures, du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade d'Afrique du Sud. Rassemblement à 18 heures au métro Invalides.

Le « pas en avant » (selon les termes de l'OLP) effectué par Giscard, en se prononçant explicitement pour le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et pour la participation de l'OLP au règlement de la crise au Moyen-Orient, suivi de positions similaires de la RFA, de la Grande-Bretagne et de la quasi-totalité des membres de la CEE, semble traduire une évolution qui va dans le sens d'admettre la création d'un État palestinien indépendant.

Si l'initiative française remet en cause la résolution 242 de l'ONU qui réduit le problème palestinien à la seule question des réfugiés, Giscard ne se prononce pas clairement en faveur de la création d'un État palestinien indépendant et circonscrit l'exercice de ce droit à l'autodétermination aux seuls territoires occupés en 1967 comme l'a confirmé François-Poncet. Cette position reste nettement en-deçà des exigences de l'OLP qui réclame le droit à l'autodétermination pour l'ensemble du peuple palestinien, ce qui implique par exemple le droit au retour pour les réfugiés palestiniens du Liban et d'ailleurs, droit au retour compris dans les frontières de 1948 de l'État d'Israël.

Pour bien apprécier les aspects nouveaux de la position française et européenne, il faut la situer par rapport au règlement américain de Camp David. Si les États-Unis constatent aujourd'hui les limites que rencontrent les négociations égypto-israéliennes, sont-ils prêts pour autant à adopter eux aussi une attitude réaliste à l'égard de l'OLP ? Les négociations égypto-israéliennes s'achèveront le 26 mai prochain sans avoir apporté la moindre amorce de solution au problème palestinien.

Le caractère nouveau de la prise de position française, qui vient confirmer une lente mais régulière évolution de la position européenne dans son ensemble, réside dans la raisonnable qu'à voulu donner Giscard à ses déclarations choisissant à la fois le lieu : les États arabes du golfe qui apportent leur soutien à la résistance palestinienne et dénoncent Camp David, et le moment : 3 mois avant la fin des négociations israélo-égyptiennes. Alors que dès 1976 avait fait mention du droit à l'autodétermination des Palestiniens, le contexte choisit cette fois-ci par Giscard pour réitérer cette position lui donne une toute autre portée politique. La résolution 242 de l'ONU circonscrit la question palestinienne au seul problème des réfugiés. Le texte adopté par le Conseil de sécurité le 22 novembre 1967, se trouve donc de fait remis en cause par Giscard, et depuis, par l'ensemble des partenaires de la CEE. Néanmoins, le porte-parole de la délégation française en visite dans le Golfe Persique a tenu à rappeler que cette reconnaissance se situait sur les bases proposées par la France en vue d'un règlement global dont le cadre demeure :

- 1 - Retrait des territoires occupés en 1967.
- 2 - Droit de tous les États de la région à vivre à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties.
- 3 - Droit des Palestiniens à une patrie.

#### AUTODETERMINATION POUR TOUS LES PALESTINIENS

Tout en soulignant le progrès que constitue le communiqué franco-koweïtien, le représentant de l'OLP au Koweït constate cependant que le passage concernant les Palestiniens « n'inclut pas explicitement les droits des Palestiniens à un État indépendant ». Le terme d'autodétermination, a-t-il ajouté, signifie que « tous les Palestiniens où qu'ils se trouvent, à l'intérieur ou à l'extérieur des territoires occupés par Israël, auront à décider de leur destin après le retrait des troupes étrangères des territoires occupés, y compris El Qods, plus spécialement encore ceux qui vivent sur le sol palestinien ». Tandis que l'autodétermination selon Giscard se limite aux seuls territoires occupés en 1967.

Le contexte international actuel, marqué par l'invasion soviétique en Afghanistan met d'autant plus en évidence l'importance des problèmes de la région du Proche-Orient — notamment le problème palestinien — leur dimension internationale, leur influence sur la paix mondiale. Si les considérations d'ordre stratégique et économique relatives aux intérêts de l'impé-



La France sera-t-elle le dernier pays à recevoir le dirigeant de l'OLP ?

rialisme français au Moyen-Orient sont réellement présentes dans la décision de Giscard ; celles-ci ne se limitent pas à la question de l'approvisionnement pétrolier. A l'heure où les négociations israélo-égyptiennes s'achèvent sur un échec, où les États-Unis votent pour la première fois à l'ONU une résolution condamnant les colonies de peuplement sionistes en Cisjordanie, les intentions réelles de Giscard paraissent plus ambitieuses. Le « ballon d'essai » lancé par Giscard pourrait précéder une initiative plus vaste, voire européenne (depuis les déclarations favorables à l'autodétermination faite par la totalité des membres de la CEE) dont l'impérialisme français jouant un rôle moteur espère bien tirer les principaux bénéfices. « La France est prête à participer à toute initiative de paix au Proche-Orient » devait déclarer Giscard au cours de sa visite aux Emirats arabes unis, le 5 mars. Au moment où Giscard parlait d'autodétermination du peuple palestinien devant ses hôtes arabes, les États-Unis pour la première fois votait à l'ONU une résolution condamnant les implantations de colonies sionistes dans les territoires occupés. Mais comme cela s'était déjà vu par le passé, les États-Unis avec leur duplicité habituelle sont revenus sur cette décision, qualifiée alors d'« erreur », voire de « malentendu ». Mais ne nous y trompons pas, les États-Unis n'en sont pas à leur premier « ballon d'essai » dans ce domaine, la démission d'Andrew Young, le représentant américain à l'ONU, sanctionné en août 1979 pour avoir pris des contacts avec le représentant de l'OLP, indiquait déjà que Washington a plus d'une corde à son arc. Mais là encore, si avec des avances et des reculs, les États-Unis, sous la pression de la lutte du peuple palestinien sont contraints petit à petit de remettre

# Pour joindre la parole aux actes, la venue d'Arafat en France doit s'accélérer

Par Frank ROUSSEL

en cause la souveraineté d'Israël sur les territoires qu'elle occupe depuis 1967, il n'est pas question pour le principal allié d'Israël de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien sur l'ensemble des terres qui lui appartiennent. Voilà qui limite singulièrement le droit à l'autodétermination d'un peuple, celui-ci n'étant reconnu que sur une portion de son territoire.

#### L'INITIATIVE FRANÇAISE : EN MARGE DE CAMP DAVID ?

Le puissant lobby sioniste américain particulièrement influent en période électorale va probablement amener Carter à prôner la nécessité d'un soutien renforcé à Israël. Quant au démenti américain, il est curieux que celui-ci ait été prononcé au bout de 24 h. Il avait tout d'abord fait l'objet d'explications de la part du département d'État américain qui l'avait certifié « conforme à la politique américaine » au Proche-Orient. Un démenti bien tardif donc, pour ne pas refléter les multiples facettes de la politique américaine. D'autre part, si pour la première fois les États-Unis votaient en faveur d'une résolution condamnant Israël pour ses implantations de colonies, les Américains se sont déjà abstenus à plusieurs reprises dans des votes similaires. Ainsi, des contradictions importantes existent au sein de l'administration américaine. Si le lobby sioniste continue de peser sur toute décision de la Maison Blanche concernant le Moyen-Orient, Carter doit également compter avec l'électorat noir qui a vivement réagi à la démission d'Andrew Young. C'est à la suite de cet événement, en septembre 1979, que pour la première fois, des contacts très larges ont été établis entre l'OLP et les principales organisations confessionnelles de la communauté noire américaine. Mais la principale contradiction

dans laquelle se débattent les États-Unis, demeure : comment concilier leur soutien à leur principal allié dans la région ; Israël, tout en ménageant les pays arabes afin d'éviter une rupture avec eux. Par ailleurs, la réaction du gouvernement américain à l'annonce des déclarations françaises n'a pas été particulièrement hostile, au contraire, le département d'État s'est contenté d'affirmer que cette prise de position n'apportait rien de nouveau, cherchant ainsi à en atténuer la portée. Pour sa part, l'Égypte a approuvé l'initiative française, considérant qu'elle vient à point pour « compléter utilement les accords de Camp David et de Washington, qui sont un peu courts à cause de l'intransigeance israélienne en ce qui concerne l'issue finale réservée aux Palestiniens ». Pour Le Caire, « l'idée » de Giscard doit « faire son chemin en Occident, jusqu'à être utilisée par les États-Unis ». L'Égypte souhaite ainsi que la France, voire modifier la résolution 242 de l'ONU et estime qu'une telle mesure serait également approuvée par les États-Unis. L'Égypte en donne pour preuve la position de la Grande-Bretagne en faveur de l'autodétermination, qui d'après Le Caire n'a pu être prise sans consultation avec les États-Unis.

La démarche de Giscard est-elle complémentaire de celle des USA, en prenant une position que Washington ne peut encore assurer elle-même ? Il est encore trop tôt pour répondre à cette question, mais les États-Unis peuvent très bien s'accommoder des initiatives françaises, voire, tenter de les englober dans le cadre de leur politique au Proche-Orient. Il n'en reste pas moins cependant que la France cherche avant tout à jouer un rôle qui lui est propre dans la région, mais ses moyens lui laissent peu de chances d'échapper à l'attraction des deux super-

puissances. Pour clarifier sa démarche et la rendre crédible aux yeux des masses arabes, il reste à Giscard à prouver qu'il est prêt plus encore à prendre en compte les aspirations du peuple palestinien, à recouvrer ses droits fondamentaux. C'est seulement par « cet acte élémentaire de justice que les peuples arabes pourront reconnaître leurs vrais amis » comme l'exprimait Ibrahim Souss, directeur du bureau de liaison et d'information de l'OLP en France.

#### LA FRANCE SERA-T-ELLE LE DERNIER PAYS À RECEVOIR LE DIRIGEANT DE L'OLP ?

La reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien par l'Europe, constitue sans nul doute une victoire diplomatique importante de l'OLP, à mettre à l'actif de la lutte du peuple palestinien qui s'affronte quotidiennement à l'ennemi sioniste. Elle a été précédée d'autres succès diplomatiques. Au cours de la rencontre de Vienne en juillet 1979 entre Yasser Arafat, le chancelier autrichien Bruno Kreisky et Willy Brandt qui y représentait l'Internationale socialiste (partis sociaux-démocrates), a été longuement évoquée l'idée d'un « État palestinien indépendant ». Les 13 et 14 septembre, le leader de l'OLP était reçu à Madrid, cette fois officiellement. Le président du comité exécutif de l'OLP devait ensuite se rendre en Turquie, également en visite officielle, ainsi qu'au Portugal. Yasser Arafat sera reçu au Japon à la fin du mois. La France sera-t-elle le dernier pays à recevoir le dirigeant de l'OLP ? Yasser Arafat l'a déclaré à plusieurs reprises, il est prêt à se rendre à Paris, à l'invitation officielle du gouvernement français. Mais ce dernier persiste à vouloir dicter ses conditions. Le ministre français des Affaires étrangères déclarait récemment qu'« un tel projet ne pourrait être envisagé que dans le cadre d'un progrès significatif dans le processus de paix ». Un tel chantage est inadmissible, et la centrale palestinienne a fait savoir qu'elle ne transigerait pas sa reconnaissance contre quelque concession politique que ce soit.

Giscard ne doit plus faire obstacle à la venue de Yasser Arafat en France, nous devons l'exiger. Les déclarations françaises sur l'autodétermination du peuple palestinien ne doivent pas rester au stade verbal, elles ne doivent pas non plus lui permettre de gagner du temps en repoussant la venue d'Arafat après les élections présidentielles de 1981, pour ne pas déplaire à certains.

Frank ROUSSEL

\* Jérusalem.